



A.C.R.A.P. INFORME

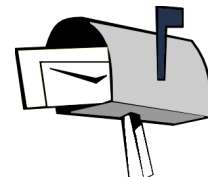
BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION CROIX-ROUGE
POUR L'ANIMATION ET LA PROMOTION

11 avenue du Président KENNEDY – 51100 Reims

Tél : 03.26.06.39.54

Mail : contact@acrap.fr

Site : <http://www.ACRA.P.fr>



LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'ACRAP

Ce dimanche 15 janvier 2017 au repas des anciens, la présence de Monsieur ROBINET député maire de Reims fut l'occasion faire un résumé de nos derniers projets et de présenter nos vœux pour cette nouvelle année.

A l'étranger comme sur le territoire national, l'ACRAP apporte sa modeste contribution au rayonnement de la Ville de Reims.



Elle apporte aussi de l'espoir aux enfants et cherche à répondre aux besoins des habitants du quartier comme en témoigne le succès remporté par le concours de dessin en décembre 2016 : 46 enfants ont participé au concours et 65 se sont inscrits au goûter. Il a fallu organiser second goûter pour les aînés le dimanche suivant.

L'Assemblée Générale de l'ACRAP aura lieu le

VENDREDI 17 MARS 2017 à 20h00

Dans notre salle polyvalente, 11 Av. du Président Kennedy à Reims.

(Accéder par la rue F. MAURIAC.)

C'est donc le moment de faire le bilan de nos activités et d'évoquer nos et vos souhaits pour 2017/2018, mais aussi évoquer nos soucis rencontrés sur la dernière saison. Vous pourrez donc évaluer nos possibilités pour parfaire notre évolution.

Vous aurez aussi l'occasion de postuler au Conseil d'Administration, et, éventuellement proposer votre candidature pour le « bureau » (président, vice-président, trésorier, vice-trésorier, secrétaire, vice-secrétaire) qui est voté à chaque Assemblée Générale.

Merci à tous et à bientôt.

Jean MONTEIRO
Président de l'ACRAP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CANDIDATURE MODELE

L'ACRAP tiendra l'Assemblée Générale Ordinaire de ses adhérents le :

VENDREDI 17 MARS 2017 à 20H00
au siège de l'ACRAP

pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président.
- Compte-rendu financier par le Trésorier.
- Rapport de la Commission d'apurement des comptes.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration concernant la gestion.
- Rapports d'activités des différentes sections et commissions.
- Elections du Conseil d'Administration.

Les candidats à un siège au Conseil d'Administration devront le faire connaître par courrier posté et adressé à :

Monsieur le Président de l'ACRAP
11, Avenue du Président Kennedy
51100 REIMS

Les candidatures devront être reçues à l'ACRAP avant le 01 mars 2017.

Pour être candidat à un siège d'administrateur de l'ACRAP, il faut être majeur, adhérent de l'Association depuis 6 mois au moins et membre actif dans une des sections de l'Association, être à jour de cotisation à savoir, avoir régularisé son adhésion à l'ACRAP mais aussi sa licence pour les sections affiliées à une Fédération.

Il faut aussi avoir une volonté de participer à la vie de l'Association en tant qu'acteur et non spectateur. La candidature implique aussi une intégrité morale et l'engagement de ne pas chercher à nuire à l'Association.

Les membres de l'Association désirant poser une question de fond sont invités à adresser au Président de l'ACRAP, le texte de leur intervention avant le 01 mars 2017, ceci afin de permettre une réponse convenable et documentée.

Seuls les membres de l'ACRAP possesseurs de la carte de membre actif acquise en 2016 pourront participer à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Est électeur, tout membre pratiquant âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'Association depuis 6 mois, et à jour de cotisation.

Toutes les personnes intéressées par les activités de l'ACRAP et désirant participer à une commission ou section seront accueillies.

Je soussigné.....

adresse.....

Date de naissance.....

Lieu.....

Profession.....

N° de Téléphone : /___/___/___/___/___/

adhérent à la section.....

n° de carte

pose ma candidature au Conseil d'Administration de l'ACRAP.

Je déclare sur l'honneur être en possession de mes droits civiques.

Date et signature :

A renvoyer par la poste avant le 01 mars 2017 sous peine de nullité.

POUVOIR

Je soussigné.....

Nom

Prénom

Adresse.....

Adhérent à la section.....

Carte n°.....

donne pouvoir à

Nom

Prénom

pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire de l'ACRAP du Vendredi 17 mars 2017 et prendre part à tous les votes qui pourraient avoir lieu.

Fait à.....

Le

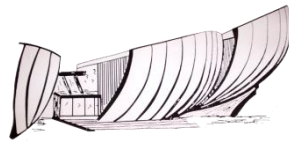
Signature

**A retourner à l'ACRAP, quartier Croix Rouge
ou à donner à un responsable
avant le 01 mars 2017.**

ATTENTION : TARIFS à compter du 1^{er} Janvier 2017

Pour connaître les lieux et horaires d'entraînement merci de nous contacter ou de venir directement au secrétariat.

ATHLETISME	Tarif : 40 €
BADMINTON	Tarif : 40 €
BALADE PEDESTRE	Tarif : 20 €
COUTURE	Tarif : Adultes : 55 € pour 2 heures par semaine 73 € pour 4 heures par semaine
TRICOT / PATCHWORK	Tarif : 55€
DANSE MODERNE	Tarif : 87 €
GOLF	Tarif : 115€
GUITARE	Tarif : 170€ avec guitare fournie ou 100€ si vous possédez déjà une guitare
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	Tarif : 52€
HIP HOP	Tarif : 87€
HOOP DANCE	Tarif : 78€
KARATE	Tarif : Adultes : Karaté et Kobudo : 164 € Karaté ou Kobudo : 126 € Jeunes : 144€ + licence
MAJORETTES	Tarif : 40 €
NATATION (Enfants : complet)	Tarif : Adultes et 11 ans et plus : 56 € Aquagym : 56€ Enfants (- de 11 ans) : 53 € Carte accompagnateur : 9 € Les cours sont dispensés moyennant un supplément de 2,50€ par leçon.
PETANQUE	Tarif : 45 €
PETANQUE LOISIRS	Tarif : 20 €
TENNIS	Tarif : 87 €
TEMPS LIBRE	Tarif : 20 €
VIET VO DAO	Tarif : 12 - 14 ans : 80 € 15 - 16 ans : 105 € 17 - 18 ans : 135 € Etudiants et demandeurs d'emploi : 135 € Salariés : 160 €



11 avenue du Président KENNEDY – 51100 Reims

Tél : 03.26.06.39.54

Mail : contact@acrap.fr

Site : <http://www.ACRAP.fr>



BADMINTON



BALADE PEDESTRE



COUTURE



DANSE
MODERNE/JAZZ



HIP HOP



GYMNASTIQUE
D'ENTRETIEN



KARATE ET KOBUDO



MAJORETTES



NATATION



AQUAGYM



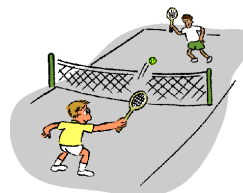
PETANQUE
PETANQUE LOISIR



TEMPS LIBRE



TRICOT



TENNIS



VIET VO DAO



GOLF



HOOP DANCE